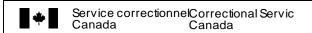
Protégé B une fois complété Classer au dossier ▶ 3170-12

## Demande d'accès à un établissement fédéral

## **RENSEIGNEMENTS PERSONNELS** Nom de famille : \_\_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Sexe: M F Date de naissance (AA-MM-JJ) : \_\_\_\_\_ Grandeur : \_\_\_\_\_ Poids : \_\_\_\_\_ Yeux : \_\_\_\_ Cheveux : \_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_\_ Code postale : \_\_\_\_\_ Numéro de tel. : Maison : ( \_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_ Cellulaire : ( \_\_\_\_ ) \_\_\_\_ RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX Avez-vous déjà été reconnu coupable d'une infraction criminelle ou faites-vous l'objet d'accusations en instance ? Non Oui Si oui, lesquelles ? Connaissez-vous personnellement une personne incarcérée dans un établissement fédéral ou provincial ? Non Oui Si oui, quel est son nom? Êtes-vous inscrit sur une liste de visiteur de détenu ou avez-vous déjà visité un détenu ? Non Oui Si oui, quel est son nom ? Avez-vous effectué une demande d'accès similaire dans les deux dernières années ? Non Oui Si oui, à quel établissement ? Raison pour laquelle vous désirez avoir accès à un établissement fédéral ? Nom de votre employeur / établissement d'enseignement ? \_\_\_\_\_ Nom de l'employé responsable de la visite : \_\_\_\_\_ Énoncé de la loi sur la protection des renseignements personnels Des renseignements personnels à votre sujet sont recueillis en vertu de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition dans le but d'autoriser votre accès à un établissement fédéral. Ces renseignements sont recueillis sans obligation de votre part et seront conservés dans le Système d'autorisation sécuritaires (SAS) ; néanmoins, si vous vous opposez à toute vérification sécuritaire, les privilèges d'accès vous seront refusés. Les données que vous nous soumettez ne peuvent pas être divulguées à d'autres personnes sans votre consentement, SAUF si la communication est justifiée conformément à l'un des alinéas du paragraphe 8(2) de la Loi sur la protection des renseignements personnels. Tout demandeur qui fournit de faux renseignements pourra se voir refuser en tout temps l'accès à l'établissement. L'établissement se réserve le droit de refuser l'accès au demandeur avant, à l'arrivée ou pendant la visite. En la présente, j'autorise le Service correctionnel du Canada à mener toute enquête jugée nécessaire afin d'autoriser mon accès à leur établissement. Je conviens que le Service correctionnel du Canada ne peut être tenu responsable d'un préjudice subi dans le cadre de mes activités sauf si ce préjudice est directement attribuable à la négligence d'un ou de plusieurs employés du Service. Signature du demandeur : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_ Signature de l'employé responsable de la visite : \_\_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_



Protégé B une fois complété Classer au dossier ► 3170-12

RÉSERVÉ AU DÉPARTEMENT DE SÉCURITÉ PRÉVENTIVE	
tablissement :	
'accès à l'établissement est autorisé : Non Oui	
lom de l'Agent de renseignement de sécurité :	Date :